



Flashé par le radar feu rouge de la voie opposée

Par **Toupounette**, le **06/07/2014** à **10:56**

Bonjour,

Mon fils a dépassé un camion de livraison en stationnement sous un feu tricolore.

N'ayant pas de visibilité sur ce feu, il a effectué la manoeuvre alors que le feu était rouge et s'est fait flashé par le radar feu rouge de la voie inverse.

C'est à dire qu'en dépassant le camion, sa voiture s'est retrouvée sur la voie opposée et ses roues sont passées sur la boucle, ce qui a déclenché le flash. Sur la photo, il apparaîtra donc flashé par l'avant et non par l'arrière comme habituellement par les radars feu rouge.

Ma question : va-t-il être verbalisé par ce radar ou pas ?

Merci de votre réponse

Par **Mawatt**, le **22/09/2014** à **18:34**

Bonjour,

Il vient juste de m'arriver la même chose (dans des circonstances un peu différentes). Avez vous reçu une contravention? et auquel cas avez-vous pu contester, ne serait-ce que le retrait de point? Je trouve ça assez perturbant puisque j'étais en train de tourner à gauche (donc de traverser l'autre voie), il me paraît donc logique que je passe quelques secondes après leur feu rouge.

Je vous remercie de votre réponse